

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du mardi 15 février 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	29
<p>Date de la convocation 8 février 2022</p> <p>Date d'affichage 8 février 2022</p> <p>Délibération n° 2022-01</p> <p>Objet de la délibération <i>Direction des finances – Service financier – Vote du débat d'orientation budgétaire 2022 (DOB) sur la base du rapport d'orientation budgétaire (ROB)</i></p> <p>Vote pour à l'unanimité</p> <p>POUR : 29 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>		

L'an deux mille vingt-deux, le quinze février deux mille vingt-deux, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, RAVINAL Danièle, DUPONT Thierry, GOTTA-SMADJA Marie-Aurore, LAURERI Philippe, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, DELGADO Alexandra, LE TALLEC Jean-Claude, BARNAY Patrice, BERTRAND Huguette, PONROY Nathalie, BESSET Monique, TREQUATTRINI Pascale, BELTRA Sandrine, CHARRETON Paule-Sandrine, CHAUCHE Dalel, BLANC Benjamin, LEVEQUE Mickaël, ROYET Pierre.

Procurations :

SCHMITTE Laurent donne procuration à DUPONT Thierry, NAAL Jean-Michel donne procuration à LE TALLEC Jean-Claude, LARCHE Laurence donne procuration à RAVINAL Danièle, GANDIN Frédéric donne procuration à TREQUATTRINI Pascale, ATIAS Jessica donne procuration à BERTRAND Huguette, CROCE Marc-Edouard donne procuration à LEVEQUE Mickaël, VAZ Hugo donne procuration à LAURERI Philippe, ORTIS Elsa donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre.

Absents :

VINCENTS Christiane,
BOLLA Alain,
LAGIER Laure,
MARINONI Audrey.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Huguette BERTRAND** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Depuis 1992, la tenue d'un DOB s'impose dans les communes de plus de 3500 habitants dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget primitif.

La première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales est la présentation du rapport d'orientation budgétaire (ROB) permettant de rendre compte de la gestion de la ville. Il n'a aucun caractère décisionnel.

La Loi NOTRe du 7 août 2015 complète les règles relatives au DOB. Le maire doit présenter un rapport en conseil municipal portant sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette, la structure des effectifs et les dépenses de personnel.

La loi NOTRe précise en outre que le ROB sera remis sous 15 jours au préfet ainsi qu'au président de L'EPCI.

Il sera mis à disposition du public sous 15 jours et mis en ligne sur le site de la ville dans un délai d'un mois.

VU le Code général des collectivités locales ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 modifiée, portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire sur lequel s'appuie le DOB ;

VU la réunion de la commission des finances le 7 février 2022 ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire,
- **PREND ACTE** de l'existence du rapport d'orientation budgétaire.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire





AR Prefecture

083-218301307-20220215-2022_01-DE

Reçu le 18/02/2022

Publié le 18/02/2022

COMMUNE DE SOLLIES-PONT



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

SOMMAIRE

Présentation	3
I. Contexte économique 2021/2022	4 à 7
II. Résultats 2021 et orientations budgétaires 2022	8 à 9
III. Section de fonctionnement	10 à 18
III.1. Recettes réelles de fonctionnement	10 à 14
III.2. Dépenses réelles de fonctionnement	15 à 18
IV. Rapport relatif à la gestion des ressources humaines	19 à 22
V. Rapport relatif à la dette	23 à 26
VI. L'épargne de 2018 à 2021	27
VII. Section d'investissement	28 à 39
VII.1. Recettes d'investissement	28 à 30
VII.2. Dépenses d'investissement	31 à 39
VIII. Partenariats prévisionnels 2022 à 2024	40 à 41
Budget cimetièrre	42 à 43

PRÉSENTATION

- Le D.O.B. est la 1ère étape du cycle budgétaire (obligation légale dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif) ;
- Il permet au conseil municipal de discuter des orientations et des priorités qui seront inscrites au budget afin d'établir une stratégie financière ;
- Il s'appuie sur un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui donne lieu à un vote (Loi NOTRe du 07 août 2015) ;
- Celui-ci doit présenter : les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, la structure des effectifs et l'évolution des dépenses de personnel ;
- La loi de programmation des finances publiques 2018/2022 impose désormais de présenter l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement ainsi que l'évolution du besoin de financement (emprunts minorés des remboursements de dettes).
- Le ROB est :
 - transmis au président de l'EPCI (sous 15 jours) ;
 - mis à la disposition du public (sous 15 jours) ;
 - mis en ligne sur le site de la ville (dans un délai d'un mois).

I. CONTEXTE ÉCONOMIQUE 2021/2022

Un contexte toujours tendu

□ A l'échelle mondiale et européenne

- **Une crise mondiale sanitaire :**
 - 5 millions de morts - 5 vagues - 3 confinements ;
 - Ralentissement économique : baisse de 5% en 2020 du PIB mondial.
- **Une zone européenne fragilisée :**
 - Chute du PIB de 8% en 2020 ;
 - Unité européenne menacée :
 - Brexit ;
 - Euroscepticisme des partis dirigeants populistes (Pologne, Hongrie).
- **Une sortie de crise en 2021, confirmée en 2022 :**
 - Forte reprise de l'activité économique mondiale ;
 - Plan de relance européen : 1 000 milliards d'euros (BCE) ;
 - Fin de l'orthodoxie budgétaire (3%).
- **Des craintes :**
 - Reprise contrariée :
 - Approvisionnement en matières premières et en produits manufacturés ;
 - Hausse du prix de l'énergie.
 - Dette et inflation (7%) Etats-Unis.

I. CONTEXTE ÉCONOMIQUE 2021/2022

Un contexte toujours tendu

□ A l'échelle nationale

- **Impact de la PANDEMIE :**

- 50 000 décès supplémentaires en 2021 (130 000) ;
- 5^{ème} vague : Alpha, Delta, Omicron ;
- Taux d'incidence jusqu'à près de 500 000 cas par jour.
- **Conséquences :** ➤ Clivage de la société ;
➤ Crise sociale ;
➤ Capacités hospitalières saturées.

- **Un espoir :** ➤ Sortie de l'épidémie ;

- Vaccination (pas d'impact sur la contagion mais diminution ++ des formes graves).

- **Soutien toujours massif de l'Etat : « quoi qu'il en coûte »**

- 7% de déficit budgétaire (2021) ;
- Dette vertigineuse : 120% du PIB, 3 000 milliards d'euros !
- 2022 : 5% de déficit, 113% du PIB ;
- 2027 : 3% de déficit.
- **Plans de relance efficaces :** ➤ Reprise en 2021 (+6,7% du PIB) ;
➤ 2022 : rattrapage.

- **Mais niveau de vie menacée :**

- Hausse des prix (énergie) ;
- Inflation 2021 : 2,8% ; 2022 ? : 3,2% (BCE).

I. CONTEXTE ÉCONOMIQUE 2021/2022

Un contexte toujours tendu

□ A l'échelon local

- **Affaiblissement de la commune** :
 - Réforme territoriale de 2010 ;
 - Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) du 7 août 2015 :
 - 2017 : gens du voyage ;
 - 2020 : eau et assainissement ;
 - 2021 : report à 2026 du PLU intercommunal.
- **Autonomie de gestion menacée** :
 - Autonomie financière (baisse ou gel des dotations, vassalisation) ;
 - Autonomie fiscale :
 - Suppression de la taxe d'habitation ;
 - Interrogation sur la compensation de l'Etat.

I. CONTEXTE ÉCONOMIQUE 2021/2022

Un contexte toujours tendu

□ A l'échelon communal

- **Equilibre toujours tendu du budget de fonctionnement :**
 - 13 325 000 € de recettes réelles (hors cessions) en 2022 pour 13 004 000 € en 2021 ;
 - Fiscalité insuffisante (bases faibles, réforme de la fiscalité locale ?).
- **Difficultés pour le maintien de services publics de qualité :**
 - 15% de la population en dessous du seuil de pauvreté ;
 - 1^{er} janvier 2021 : fermeture de la perception, France Services ;
 - Désertification médicale : Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP).
- **Des raisons d'espérer :**
 - Sortie de la pandémie ;
 - Soutien à l'investissement : en 2022, 6,1 millions d'euros d'investissement dont 4 millions d'euros pour 4 grandes opérations ;
 - Plan de relance CRTE ;
 - Région : subvention unique en 2022. Lisibilité, simplicité ;
 - Contrat Plan Etat-Région ;
 - Etat : DETR, DSIL (schéma hydraulique) ;
 - Adhésion MTPM.

II. RÉSULTATS 2021 ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

□ Résultats 2021 :

Malgré un contexte économique et sanitaire difficile, la commune réalise d'excellents résultats :

- Des dépenses d'équipement réalisées à hauteur de 3.591.408 € et 1.658.362 € de restes à réaliser sur l'exercice 2022 ;
- Un excédent global cumulé à reporter sur l'exercice 2022 estimé à 3.716.702 € ;
- Une épargne brute estimée à 2.231.507 € (1.668.826 € en 2020) ;
- Une épargne nette estimée à 1.268.098 € (746.281 € en 2020) ;
- Maintien des taux de taxes foncières ;
- Baisse de l'endettement en limitant l'emprunt à seulement 600.000 €.

II. RÉSULTATS 2021 ET ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

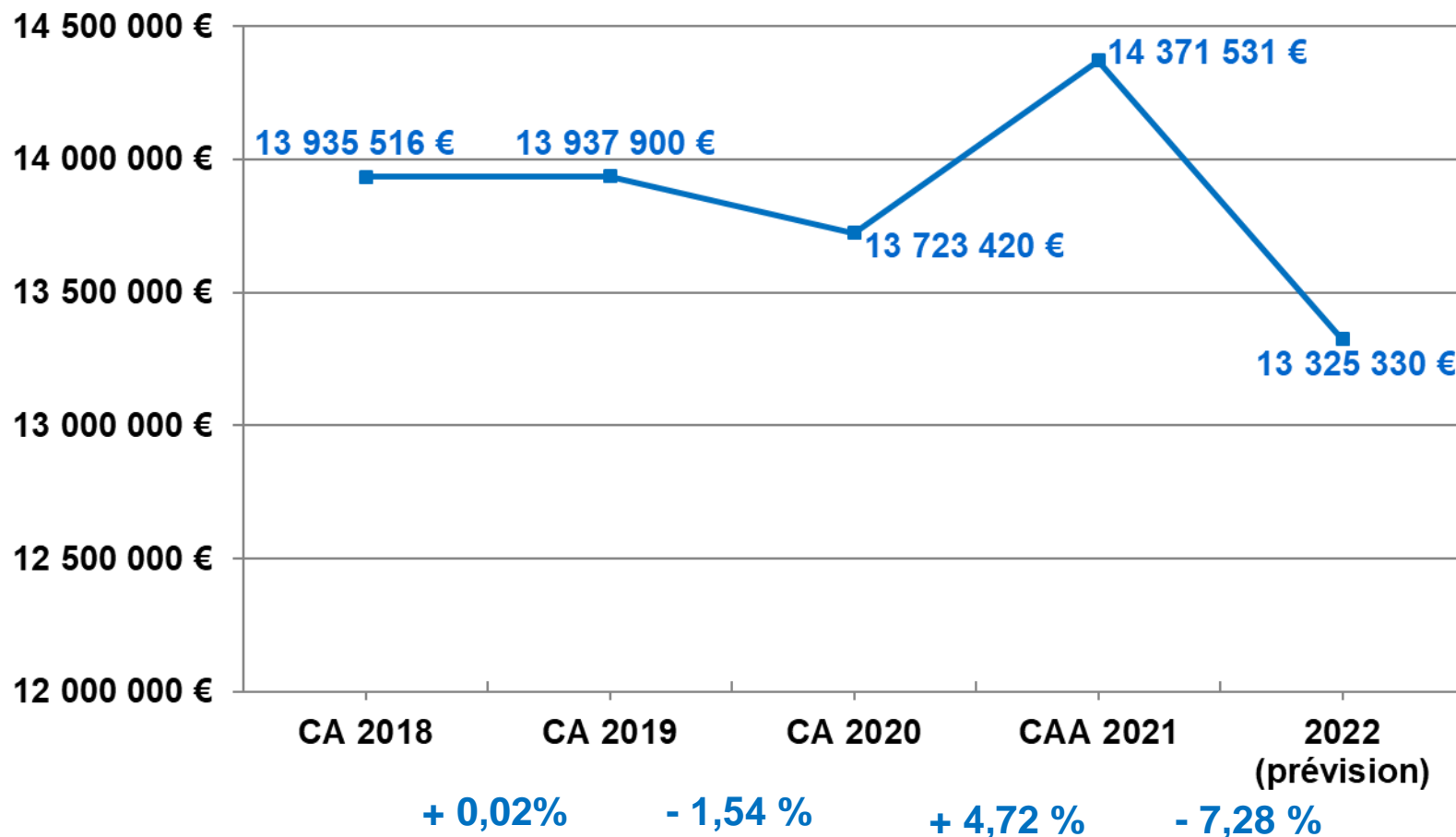
□ Les objectifs 2022 :

- Maintenir les charges de fonctionnement à un niveau raisonnable tout en conservant la qualité des services publics et les services à la population ;
- Maintenir l'équilibre financier et une épargne nette positive ;
- Renforcer l'investissement et favoriser les grands projets d'équipement tout en faisant appel à l'emprunt raisonnablement et en maintenant les taux de la fiscalité locale, notamment grâce aux subventions :
 - Lancement de la construction de la médiathèque afin de permettre un accès de proximité à la culture ;
 - Construction d'une maison de santé afin de pallier au manque de médecins sur la commune ;
 - Conservation du patrimoine communal : finalisation des travaux de rénovation de l'église ;
 - Participation à l'opération de financement de l'EHPAD (1,7 millions d'euros).

III. SECTION DE FONCTIONNEMENT

III.1. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Evolution de 2018 à 2022 (hors cessions)



*CAA : *Compte Administratif Anticipé*

III.1. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Evolution de 2018 à 2022 (hors cessions)

ROB 2022 : 13.325 k€

ROB 2021 : 13.004 k€

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CAA 2021	Evol. CA 2020 / CA 2021	Prévisions ROB 2021	Prévisions ROB 2022	Evol. ROB 2021 / ROB 2022
013 - Atténuations de charges	253 814	389 765	283 273	411 257	45,2%	100 000	100 000	0,0%
70 - Produits des services	1 042 828	1 136 256	827 704	1 113 197	34,5%	933 400	1 027 600	10,1%
73 - Impôts et taxes	9 350 580	9 193 221	9 197 030	9 736 581	5,9%	7 445 000	9 372 000	25,9%
74 - Dotations et participations	3 198 664	3 120 810	3 264 814	2 970 820	-9,0%	4 504 000	2 811 000	-37,6%
75 - Autres produits de gestion courante	53 358	53 553	53 258	51 664	-3,0%	11 210	4 730	-57,8%
77 - Produits exceptionnels	36 272	44 295	97 341	88 013	-9,6%	10 000	10 000	0,0%
Totaux	13 935 516	13 937 900	13 723 420	14 371 531	4,7%	13 003 610	13 325 330	2,5%

III.1. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Prévisions 2022

ROB 2022 : 13.325 k€

ROB 2021 : 13.004 k€

Des recettes en hausse :

Prévision ROB 2022 : 13.325.330 € (+2,5% par rapport au ROB 2021).

□ Chapitre 70 / Produits des services

Prévision ROB 2022 : 1.027.600 € (+10,1% par rapport au ROB 2021).

- **Paiements des familles** (cantine, périscolaire, extrascolaire, crèche) : 873.000 € prévus en 2022 (+3.000 € par rapport au ROB 2021).
- **Remboursements de la CCVG** : estimés à 80.000 € pour 2022 au titre de l'entretien de la ZAC et du personnel intervenant sur les compétences eau et assainissement, soit une baisse de 25.000 € en raison de la reprise du ramassage des dépôts sauvages par la CCVG.
(En 2021, ces recettes étaient prévues au chapitre 74/Dotations et subventions. Toutefois, elles ont bien été encaissées au chapitre 70/Produits des services au CA 2021).

□ Chapitre 73 / Impôts et taxes

Prévision ROB 2022 : 9.372.000 € (+25,9% par rapport au ROB 2021).

- **CCVG - Attribution de compensation** : 787.000 € (-3.000€ par rapport au ROB 2021 pour la fibre) ;
- **Taxe sur l'électricité** : 265.000 € (-5.000 € par rapport au ROB 2021) ;

III.1. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Prévisions 2022

ROB 2022 : 13.325 k€

ROB 2021 : 13.004 k€

- **Taxe locale sur la publicité extérieure** : 90.000 € en 2022 (identique à 2021) ;
- **Taxe additionnelle aux droits de mutation** : 500.000 € prévus en 2022 (+50.000 € par rapport au ROB 2021).

<u>Fiscalité</u>	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CAA 2021	2022 (prévision)
TFB	3 602 528 €	3 697 511 €	3 775 804 €	5 766 364 €	5 820 000 €
TFNB	68 725 €	80 426 €	74 489 €	73 309 €	75 000 €
TH	3 175 998 €	3 324 687 €	3 349 573 €	173 594 €	165 000 €
Coeff. Corr. TH	-	-	-	1 641 531 €	1 640 000 €
Totaux	6 847 251 €	7 102 624 €	7 199 866 €	7 654 798 €	7 700 000 €

(hors rôles supplémentaires et sous réserve de l'estimation des services fiscaux à recevoir en mars/avril 2022).

- **TH** : depuis 2021, uniquement la TH sur les résidences secondaires.
- Entre 2020 et 2021, **la hausse de la fiscalité n'est pas aussi importante qu'elle laisse paraître** : Les compensations d'exonération de la TH versées jusqu'en 2020 au chapitre 74/Dotations et subventions (environ 340.000 €/an), sont incluses depuis 2021 dans le calcul du coefficient correcteur au chapitre 73/Impôts et taxes.
- **Maintien des taux** : TFB : 45,5% ; TFNB : 50% ;
- **Bases des valeurs locatives** : +2,8% (inflation).

III.1. RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Prévisions 2022

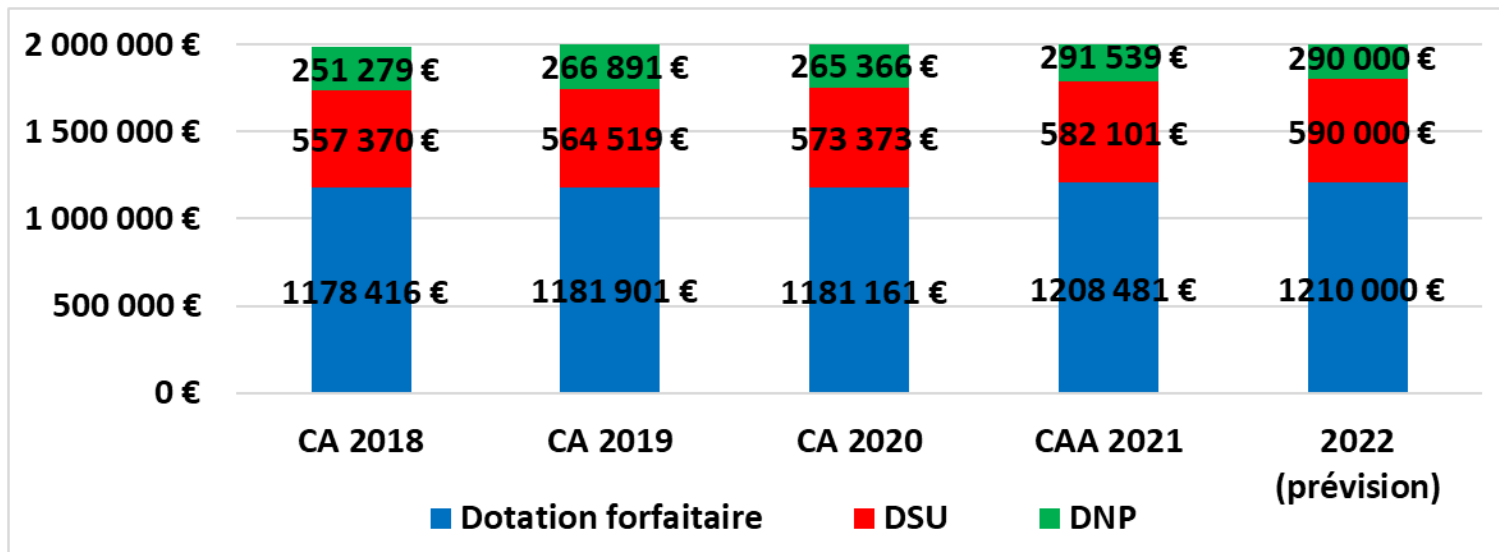
ROB 2022 : 13.325 k€

ROB 2021 : 13.004 k€

□ Chapitre 74 / Dotations et subventions

Prévision ROB 2022 : 2.811.000 € (-37,6% par rapport au ROB 2021).

- **DGF** : 2.090.000 € estimés pour 2022 (+70.000 € par rapport au ROB 2021).

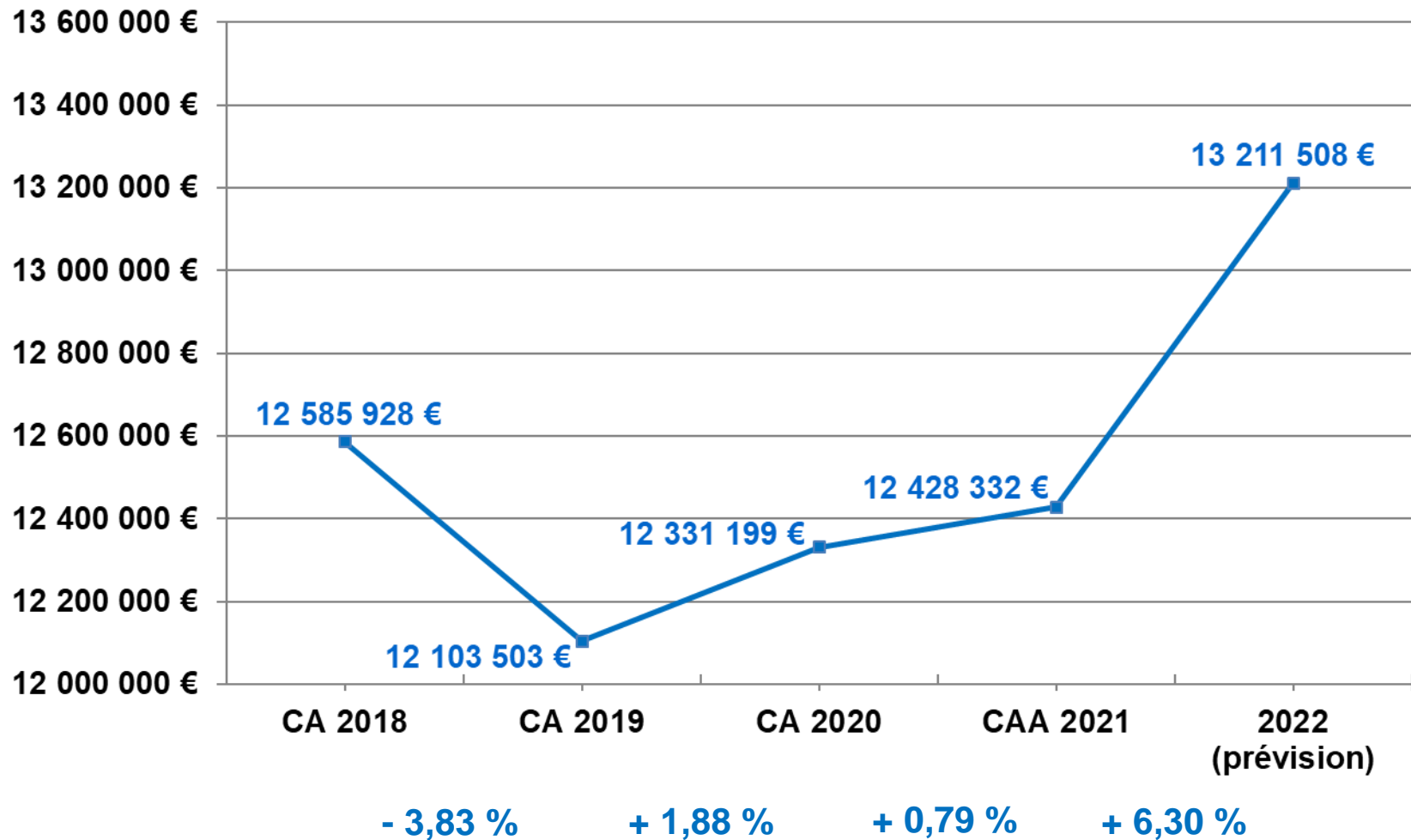


- **Caisse d'allocations familiales** : 650.000 € prévus, soit +60.000 € par rapport au ROB 2021 ;

- **Compensations au titre des exonérations de fiscalité** : 52.000 € contre 1.775.000 € au ROB 2021 (compensation suppression T.H. inscrite en 2021 avec les compensations au chapitre 74 mais versée avec la fiscalité au chapitre 73).

III.2. DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Evolution de 2018 à 2022



III.2. DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Evolution de 2018 à 2022

ROB 2022 : 13.212 k€

ROB 2021 : 13.063 k€

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CAA 2021	Evol. CA 2020 / CA 2021	Prévisions ROB 2021	Prévisions ROB 2022	Evol. ROB 2021 / ROB 2022
011 - Charges à caractère général	2 075 340	2 091 253	2 015 636	2 270 825	12,7%	2 408 180	2 596 539	7,8%
012 - Charges de personnel	8 837 405	8 764 888	8 803 616	8 840 636	0,4%	9 318 679	9 418 679	1,1%
014 - Atténuations de produits	163 218	165 812	199 513	269 034	34,8%	310 000	180 000	-41,9%
65 - Autres charges de gestion courante	1 209 476	790 208	647 111	816 287	26,1%	775 260	796 360	2,7%
66 - Charges financières	300 332	289 395	265 271	230 505	-13,1%	240 650	209 830	-12,8%
67 - Charges exceptionnelles	157	1 947	400 051	1 045	-99,7%	10 000	10 100	1,0%
Totaux	12 585 928	12 103 503	12 331 199	12 428 332	0,8%	13 062 769	13 211 508	1,1%

III.2. DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Prévisions 2022

ROB 2022 : 13.212 k€

ROB 2021 : 13.063 k€

Des dépenses réelles de fonctionnement en hausse :

Prévision ROB 2022 : 13.211.508 € (+1,1% par rapport au ROB 2021).

□ Chapitre 011 / Charges à caractère général :

Prévision ROB 2022 : 2.596.539 € (+7,8% par rapport au ROB 2021) ;

- Stabilité des **fluides** : (459.600 €) et des **carburants** (70.000 €) ;
- Légère hausse des **fournitures** : 423.059 € (+18.899 € par rapport au ROB 2021) ;
- **Fournitures alimentation** : 355.420 € (+70.220 € en raison de la loi EGalim) ;
- **Frais de télécommunications** : 83.690 € (+15.740 € en raison du passage à la fibre des services municipaux) ;
- **Assurances** : 114.000 € (+64.000 € en raison de la souscription d'une assurance dommage ouvrage pour la construction de la médiathèque et de la maison de santé) ;
- Stabilité des **dépenses d'entretien, de maintenance, des contrats** : 701.120 € en 2022 (+11.170 €).

□ Chapitre 012 / Charges de personnel :

Prévision ROB 2022 : 9.418.679 € (+1,1% par rapport au ROB 2021).

Soit +100.000 € pour l'assurance du personnel.

(cf. explications pages 19 à 22 : rapport relatif à la gestion des ressources humaines).

III.2. DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Prévisions 2022

ROB 2022 : 13.212 k€

ROB 2021 : 13.063 k€

□ Chapitre 014 / Atténuation de produits :

Prévision ROB 2022 : 180.000 € (-41,9% par rapport au ROB 2021).

- **FPIC** : estimation à 160.000 € (-10.000 € par rapport au ROB 2021) ;
- **Pénalités loi SRU** : 20.000 € seulement en raison de dépenses déductibles engagées en 2020 (-120 000 € par rapport au ROB 2021).

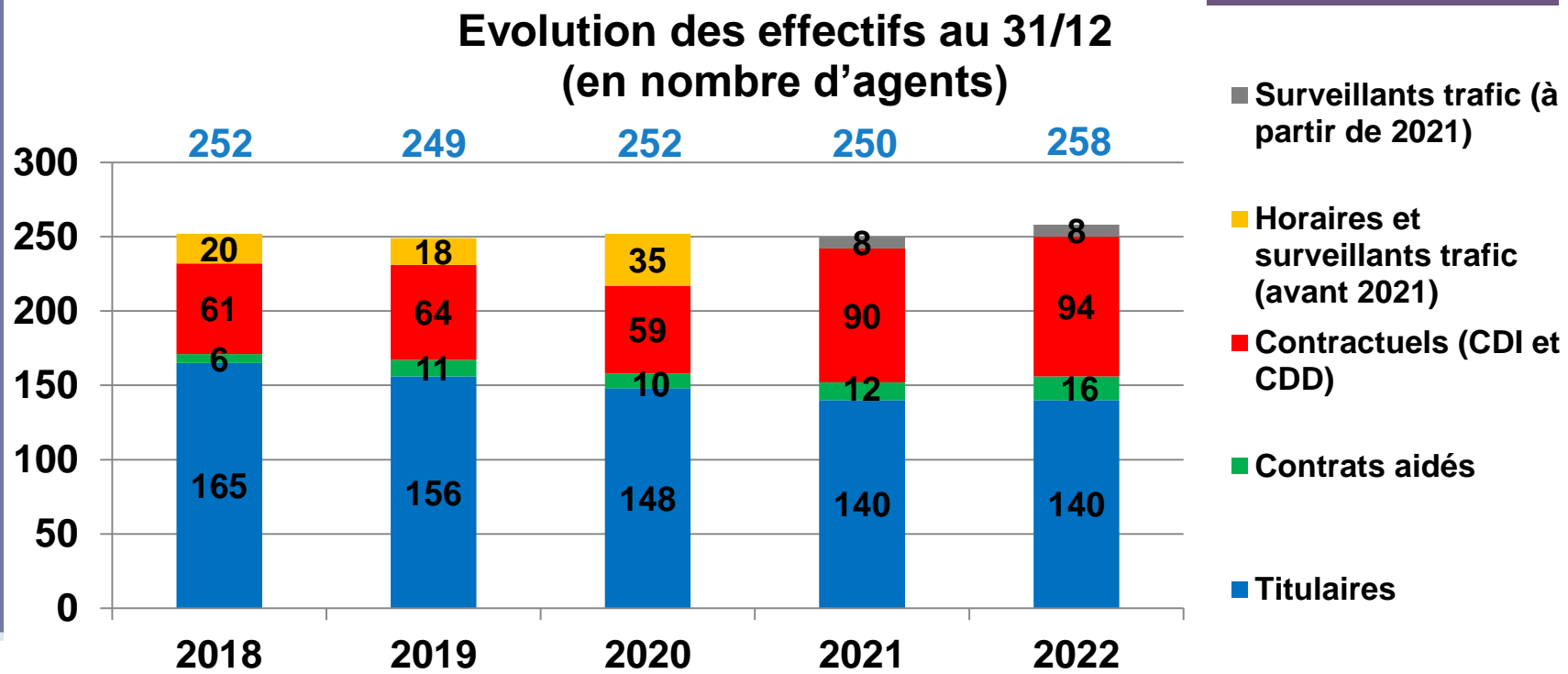
□ Chapitre 65 / Autres charges de gestion courante :

Prévision ROB 2022 : 796.360 € (+2,7 % par rapport au ROB 2021).

- **Indemnités + charges élus** : 198.350 € (+3.400 € par rapport au ROB 2021 en raison d'une hausse des cotisations sociales et patronales en 2021) ;
- **Contingents divers** : 236.300 € prévus (-4.000 € par rapport au ROB 2021) dont :
 - Festival du Château : 100.000 € ;
 - Symielec / Sivaad : 50.000 € (-2.000 € par rapport au ROB 2021) ;
 - Ecole Notre Dame : 60.000 € (-5.000 € par rapport au ROB 2021 en raison d'un effectif d'élèves Solliès-Pontois plus faible).
- **Subvention au CCAS** : 267.000 € en 2022 (+15.000 € par rapport à 2021 suite à une hausse des dépenses de personnel).
- **Subventions aux associations et personnes de droit privé** : 80.000 € en 2022 (+5.000 € par rapport au ROB 2021).

IV. RAPPORT RELATIF A LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Structure des effectifs

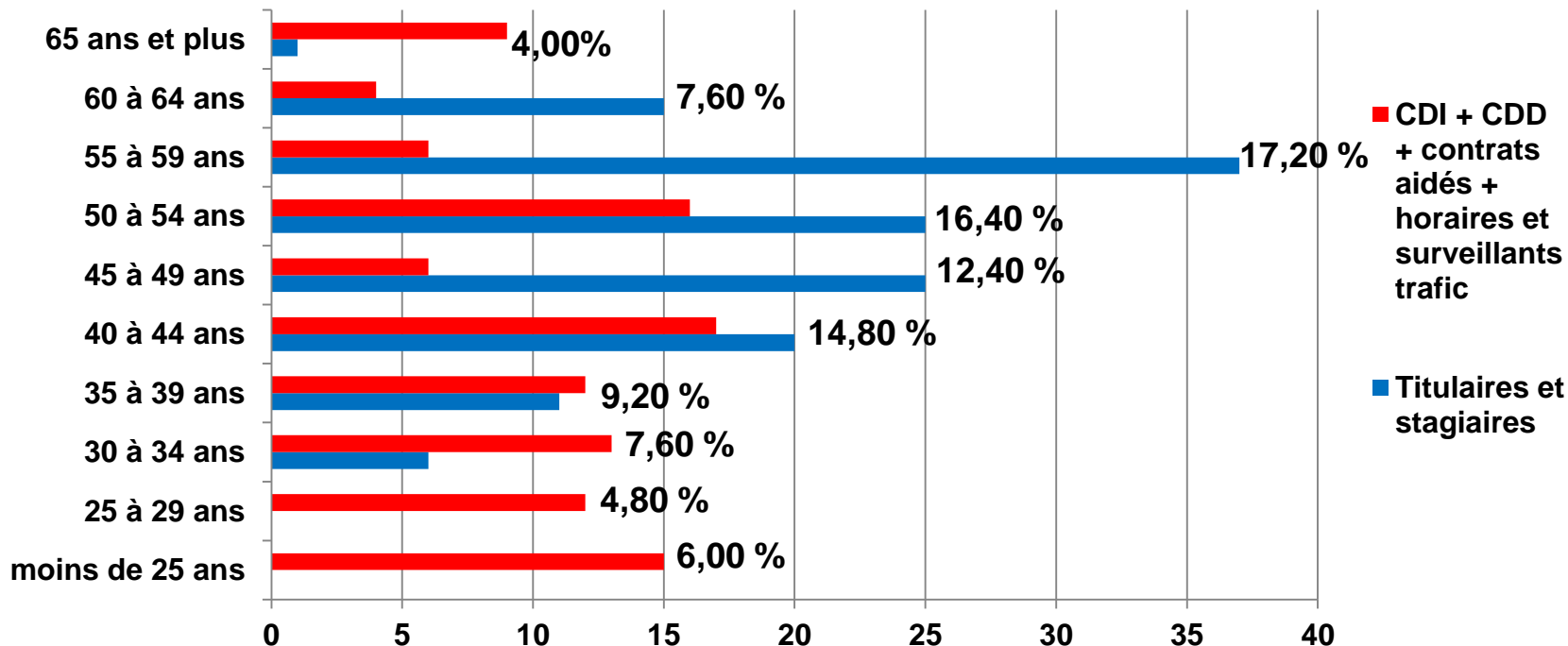


- ❑ **Diminution du nombre de titulaires :**
 - En 2021 : 5 départs à la retraite + 3 départs par voie de mutation ;
 - En 2022 : 3 départs à la retraite + 2 départs par voie de mutation (remplacements prévus) ;
- ❑ **Nouvelle organisation du service Jeunesse :** recrutements d'agents contractuels supplémentaires pour la pause méridienne (volume d'heures identique) ;
- ❑ **Hausse des contractuels à partir de 2021 :** les contrats horaires ont été transformés en CDD indiciaires.

IV. RAPPORT RELATIF A LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Structure des effectifs

AR Prefecture
083-218301301-20220215-2022_01 DE
Reçu le 18/02/2022
Publié le 18/02/2022



□ Départs à la retraite :

- 5 départs en 2021 (titulaires) ;
- 3 départs prévus en 2022 (titulaires) ;
- 5 dossiers en cours d'étude (titulaires) ;
- Age moyen de départ à la retraite : 61 ans en 2021 et 64 en 2022.

IV. RAPPORT RELATIF A LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

AR Prefecture
083-219301307-20220215-2022_01-DE
Reçu le 18/02/2022
Publié le 18/02/2022

21

Temps de travail, avantages en nature et rémunérations

Rémunération :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CAA 2021	2022 (estimation)
Total dépenses de personnel	8 837 405 €	8 764 888 €	8 803 616 €	8 840 636 €	9 418 679 €
- dont traitements indiciaires	4 960 595 €	4 884 131 €	4 950 540 €	4 854 502 €	5 054 670 €
- dont régime indemnitaire	683 645 €	814 561 €	802 753 €	844 780 €	888 890 €
- dont Nouvelle Bonification Indiciaire	58 839 €	57 605 €	59 544 €	59 857 €	59 800 €
- dont heures supplémentaires rémunérées	37 980 €	53 101 €	52 743 €	54 039 €	54 000 €
Evolution des dépenses de personnel	-1,55%	-0,82%	+0,44%	+ 0,42%	+6,54%*

*Evolution des dépenses de personnel : +1,1% entre le ROB 2021 et 2022.

Situation en matière de temps de travail :

- Temps de travail annuel moyen : 1607 heures/an.
- Base légale 35h/semaine avec différents accords pour les RTT (délibération du 28/12/2001) :
 - 38h avec 18 jours de RTT ;
 - 35h sans RTT ;
 - Annualisation (ATSEM, animateurs).

Avantages en nature :

- Restauration (ATSEM, animateurs) : 11 agents – 3.665 € en 2022 (11 agents/ 3.630 € en 2021).

IV. RAPPORT RELATIF A LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Dépenses de personnel

Prévision 2022 : stabilité des charges de personnel (+1,1% par rapport au ROB 2021)

- ✓ Assurances du personnel : + 100.000 € ;
- ✓ Départs de 5 titulaires en 2022 : 3 départs à la retraite prévus + 2 départs par voie de mutation ;
- ✓ Recrutement de 5 titulaires (directeur PFSS + DRH + directeur médiathèque + 1 agent police municipal + 1 éducatrice de jeunes enfants), de 4 CDD et de 4 contrats aidés ;
- ✓ Mise en place du service minimum (restauration scolaire, périscolaire, petite enfance) ;
- ✓ Mise en place de nouvelles grilles indiciaires catégorie C (bonification d'ancienneté exceptionnelle, modification du nombre d'échelons et de leurs durées etc.) ;
- ✓ Revalorisation des grilles indiciaires des cadres de santé ;
- ✓ Augmentation du SMIC : 10,57€/heure soit une hausse de 0,90% après deux hausses de 0,99% et 2,2% en 2021 ;
- ✓ Versement de la prime inflation déduite des cotisations URSSAF ;
- ✓ Ouverture du CIA aux agents de la police municipale ;
- ✓ Mise en place d'une cotisation spéciale à l'apprentissage fixée à 0,1% de la masse salariale ;
- ✓ Stabilité des heures supplémentaires et des cotisations sociales et patronales ;
- ✓ Maintien du gel du point d'indice.

V. RAPPORT RELATIF A LA DETTE

- Encours de la dette au 01/01/2022 : 9.331.374 €**
- Annuités payées en 2021 : 1.200.742 € (1.189.163 € en 2020)**
- Annuités prévisionnelles à payer en 2022 : 1.028.387 €**
- Montant de l'emprunt 2021 : 600.000 €**

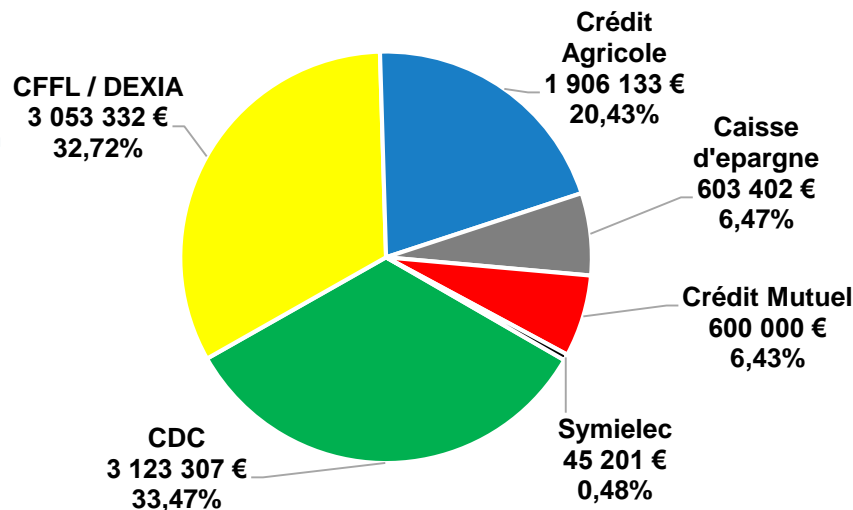
Prêteur	Montant	Durée	Taux	Type	Annuité	Type échéance	1 ^{ère} échéance	C.B.C
Crédit Mutuel	600.000 €	20 ans	0,95 %	Fixe	32.976 €	trimestrielle	28/02/2022	1A

- Montant des emprunts prévisionnels 2022 : 1.200.000 € à taux fixe.**
- 25 emprunts en cours :**
 - 24 répertoriés 1A ;
 - 1 répertorié 1B : encours 1.494.773 €, taux d'intérêt pour 2021/2022 : 3,97% (taux Euribor 12 mois à -0,5050% soit < à 5,50%).
- Extinction de la dette en 2047 ;**
- Aucune ligne de trésorerie en cours au 31/12/21.**

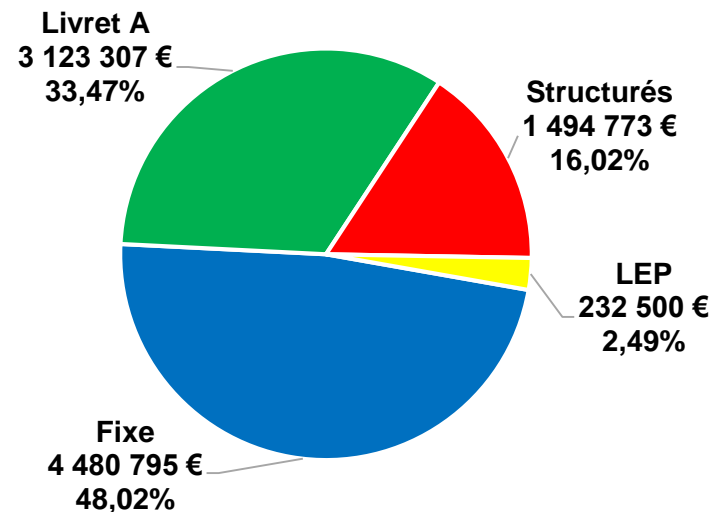
V. RAPPORT RELATIF A LA DETTE

Ratios (au 31/12)	2020	2021
Encours de dette sur recettes réelles de fonctionnement hors cessions (poids de la dette sur recettes)	70,64 %	64,93 %
Encours de dette sur épargne brute (en nombre années)	6	4
Encours de la dette par habitant	857 €	799 €

Répartition de la dette par prêteur

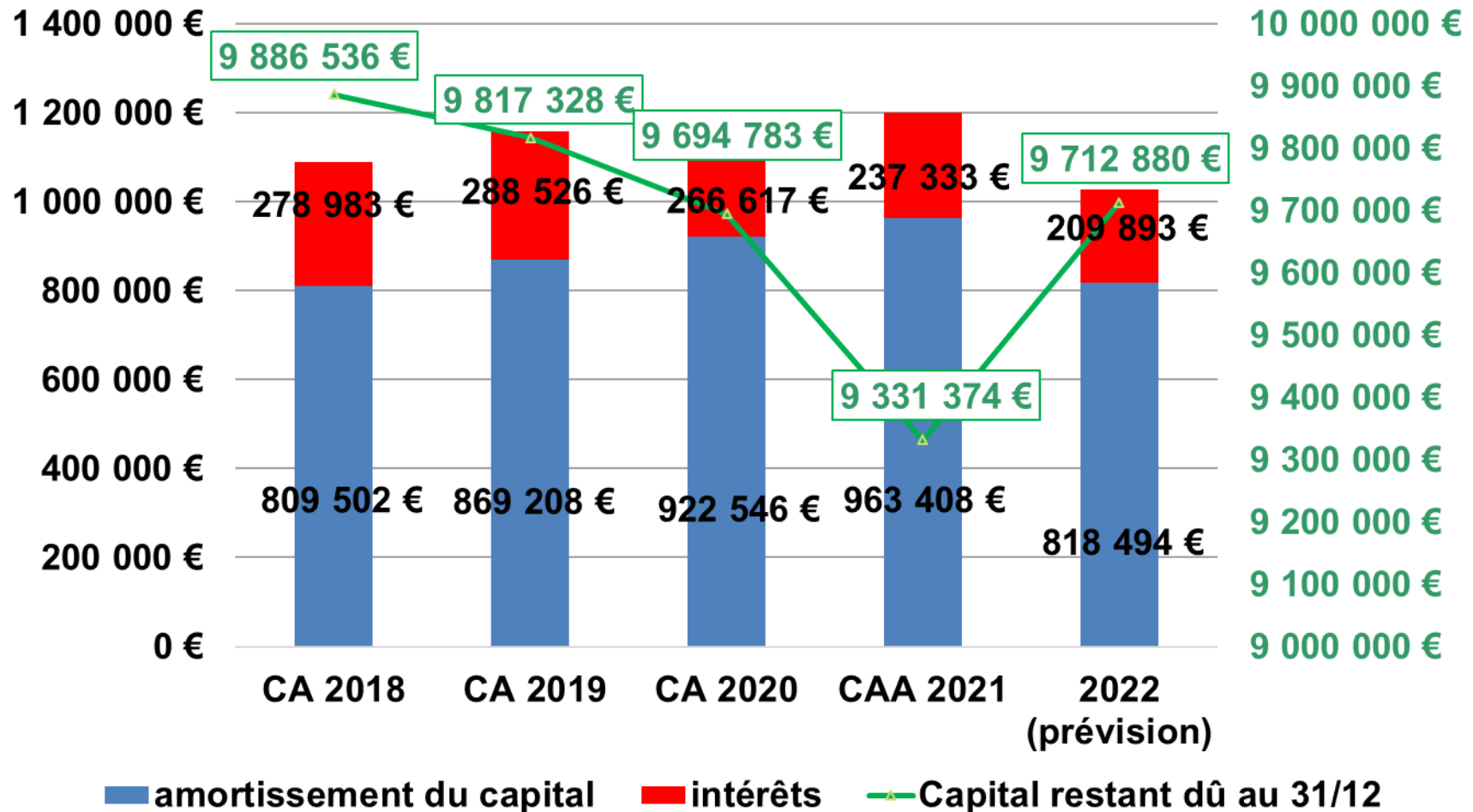


Répartition de la dette par type de taux



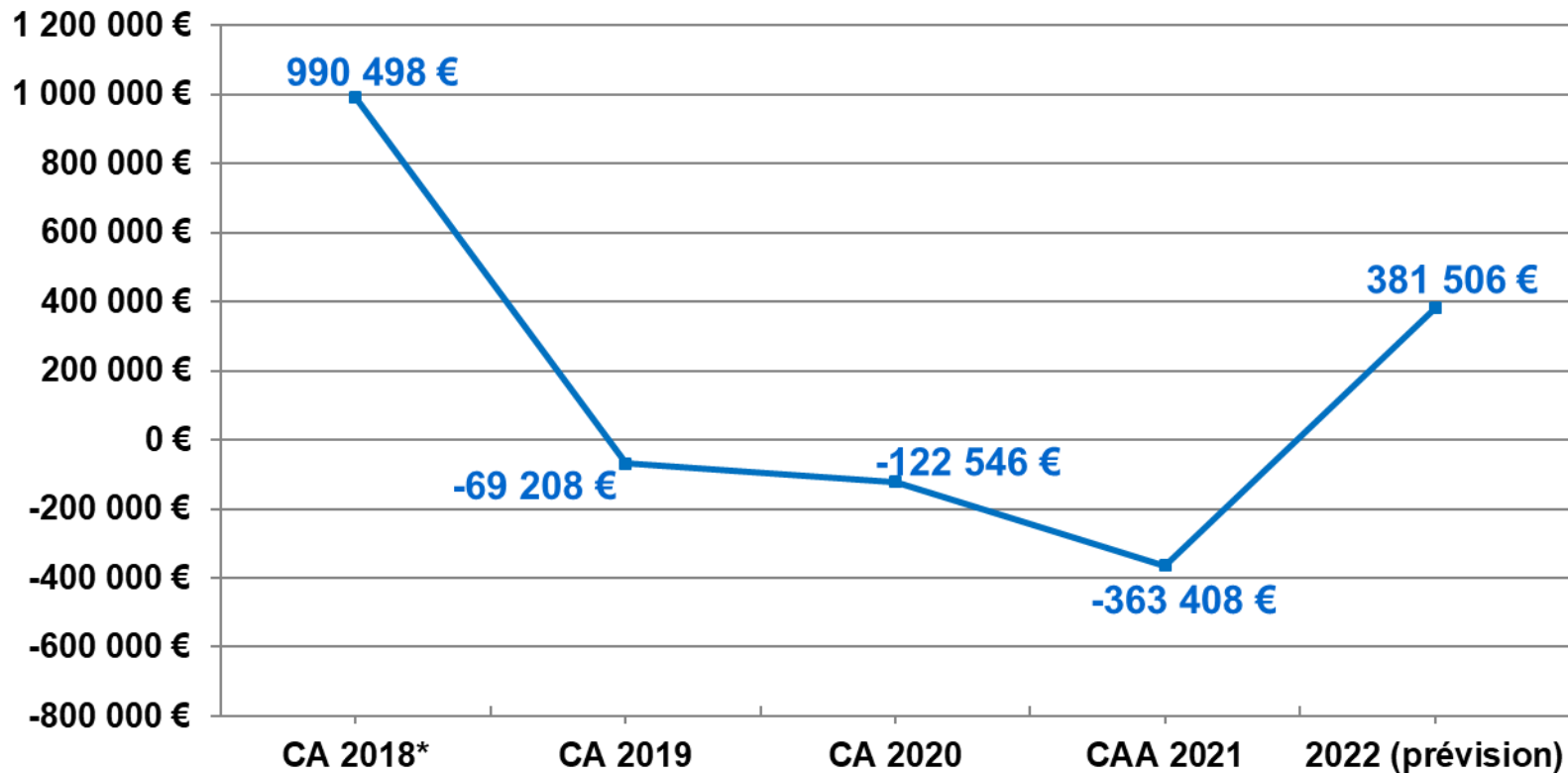
V. RAPPORT RELATIF A LA DETTE

Capital restant dû et annuités



V. RAPPORT RELATIF A LA DETTE

Evolution du besoin de financement (emprunts minorés des remboursements de dettes)

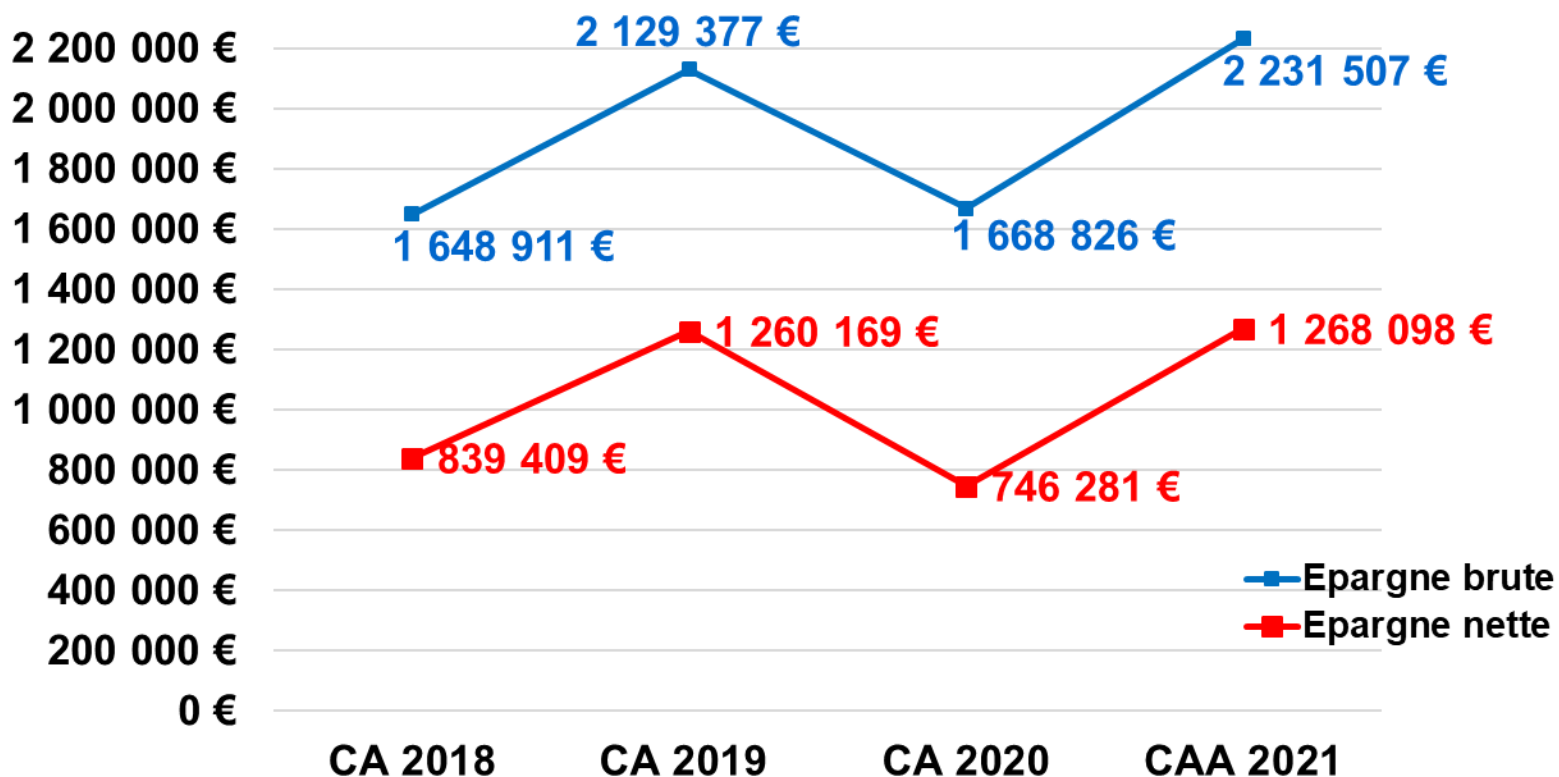


*Le CA 2018 comprend :

- Les emprunts 2017 : 1 000 000 € (contrats signés en 2017 mais fonds débloqués en 2018) ;
- L'emprunt 2018 : 800 000 €.

VI. L'EPARGNE

Evolution de 2018 à 2021



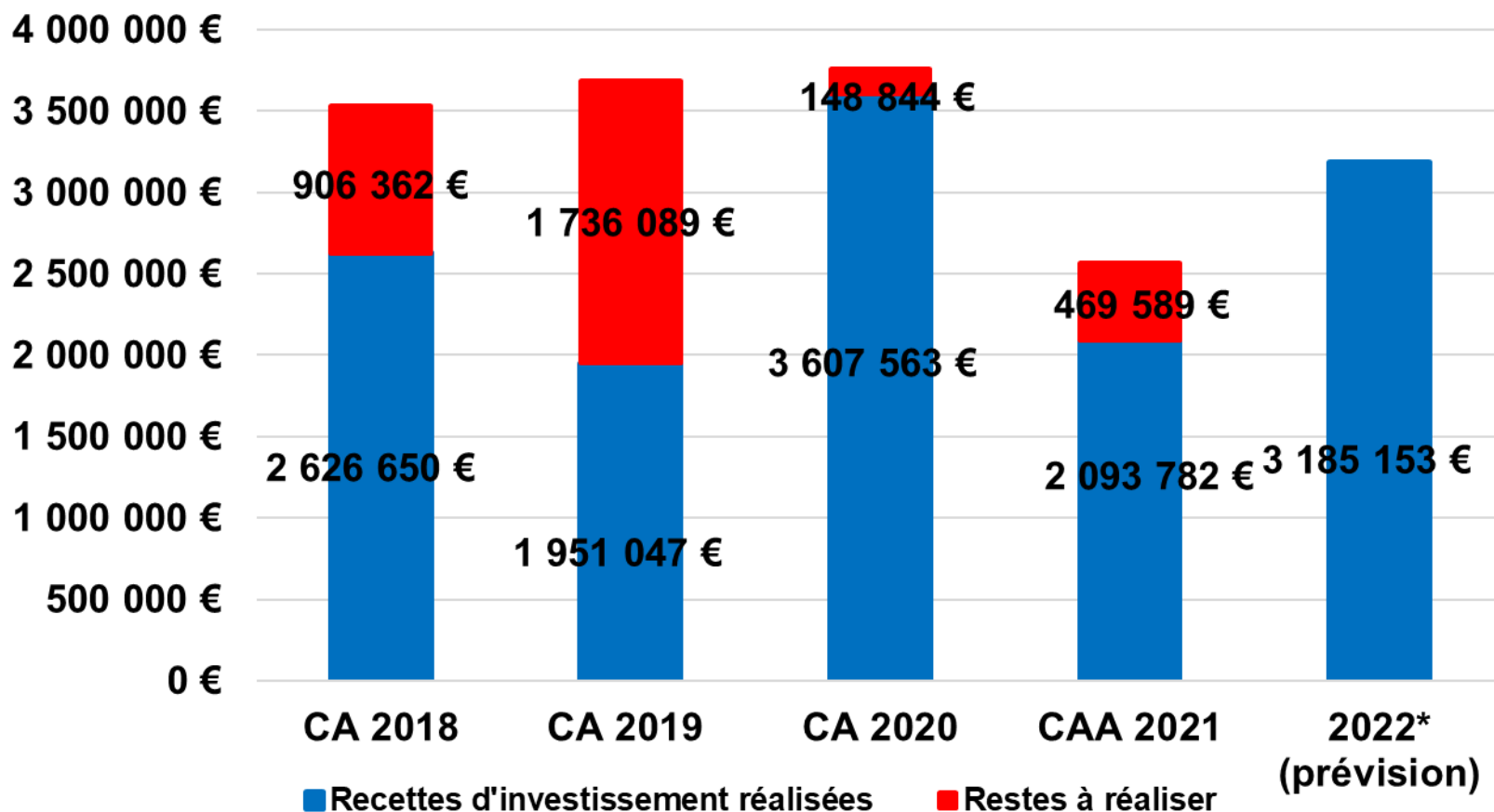
Estimations 2022

- Epargne brute : + 413.800 € (+240.800 € au ROB 2021) ;
- Epargne nette : - 404.800 € (-722.700 € au ROB 2021).

VII. SECTION D'INVESTISSEMENT

VII.1. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Evolution des recettes réelles d'investissement de 2018 à 2022



*Les prévisions 2022 s'entendent hors restes à réaliser de 2021 (exécution prévue en 2022).

VII.1. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Réalisations 2021 et restes à réaliser

Principales recettes reçues :

- **Taxe d'aménagement : 76.376 € ;**
- **FCTVA : 419.305 € ;**
- **Emprunt : 600.000 € ;**
- **Subventions et fonds de concours : 980.651 € dont :**
 - ✓ CCVG : 216.000 € (solde 2020 parking des Aiguiers/chemin piétonniers + acompte 2021 chemin des Fillols/pluvial) ;
 - ✓ Région : 14.034 € (solde FRAT 2020 Covid19) + 4.280 € (DRAC 2021 archives) ;
 - ✓ DETR 2019 : 2.396 € (solde - accessibilité) ;
 - ✓ DSIL 2021 : 27.949 € (avance - maison de santé) + 4.244 € (avance - rénovation thermique écoles) ;
 - ✓ Amendes de police : 78.432 € ;
 - ✓ Etat : 2.858 € (élections : remboursement urnes + parois de protection) ;
 - ✓ Etat / FITN 2021 : 2.393 € (avance - matériel de visioconférence) + 4.400 € (dématérialisation – logiciel)
 - ✓ Etat / aide à la relance de la construction durable : 268.200 € ;
 - ✓ Etat / FISAC : 8.360 € ;
 - ✓ CAF 2019/2020 : 1.510 € (solde - matériel crèche) ;
 - ✓ Nexity (participation travaux écoquartier pluvial) : 345.594 €.
- **Cessions de 2 véhicules : 17.450 € ;**

Restes à réaliser sur 2022 :

- **Subventions et fonds de concours accordés : 469.589 €**
 - ✓ CCVG : 108.000 € (solde 2021 chemin des Fillols/pluvial) ;
 - ✓ Département 2020 : 180.000 € (archives) ;
 - ✓ Région : 115.500 € (FRAT 2020 cheminements piétonniers) + 20.000 € (solde CRET salle des fêtes) ;
 - ✓ DETR 2020 : 6.810 € (accessibilité boulodrome) ;
 - ✓ Etat / France relance : 39.279 € (numérisation des écoles).

VII.1. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Prévisions 2022

AR Prefecture

983 218301307 20220215 2022/01 DE

Reçu le 18/02/2022

Publié le 18/02/2022

30

ROB 2022 : 7.413 k€

ROB 2021 : 6.334 k€

I. Ressources Propres

• Taxe d'aménagement	80.000 €
• FCTVA	430.000 €
• Cession local ex-trésorerie	320.000 €
• Opérations d'ordre	<u>506.460 €</u>
Total	1.336.460 €

II. Subventions et fonds de concours

• Fonds de concours CCVG 2019 / église	90.000 €
• Fonds de concours CCVG 2022 (non accordé)	200.000 €
• Département 2019 / église	180.000 €
• CRET / église	167.250 €
• CRET 2 / rénovation énergétique des écoles	92.658 €
• DSIL 2021 / rénovation thermique des écoles	75.245 €
• DSIL 2021 / maison de santé (acompte)	300.000 €
• Amendes de Police	<u>50.000 €</u>
Total	1.155.153 €

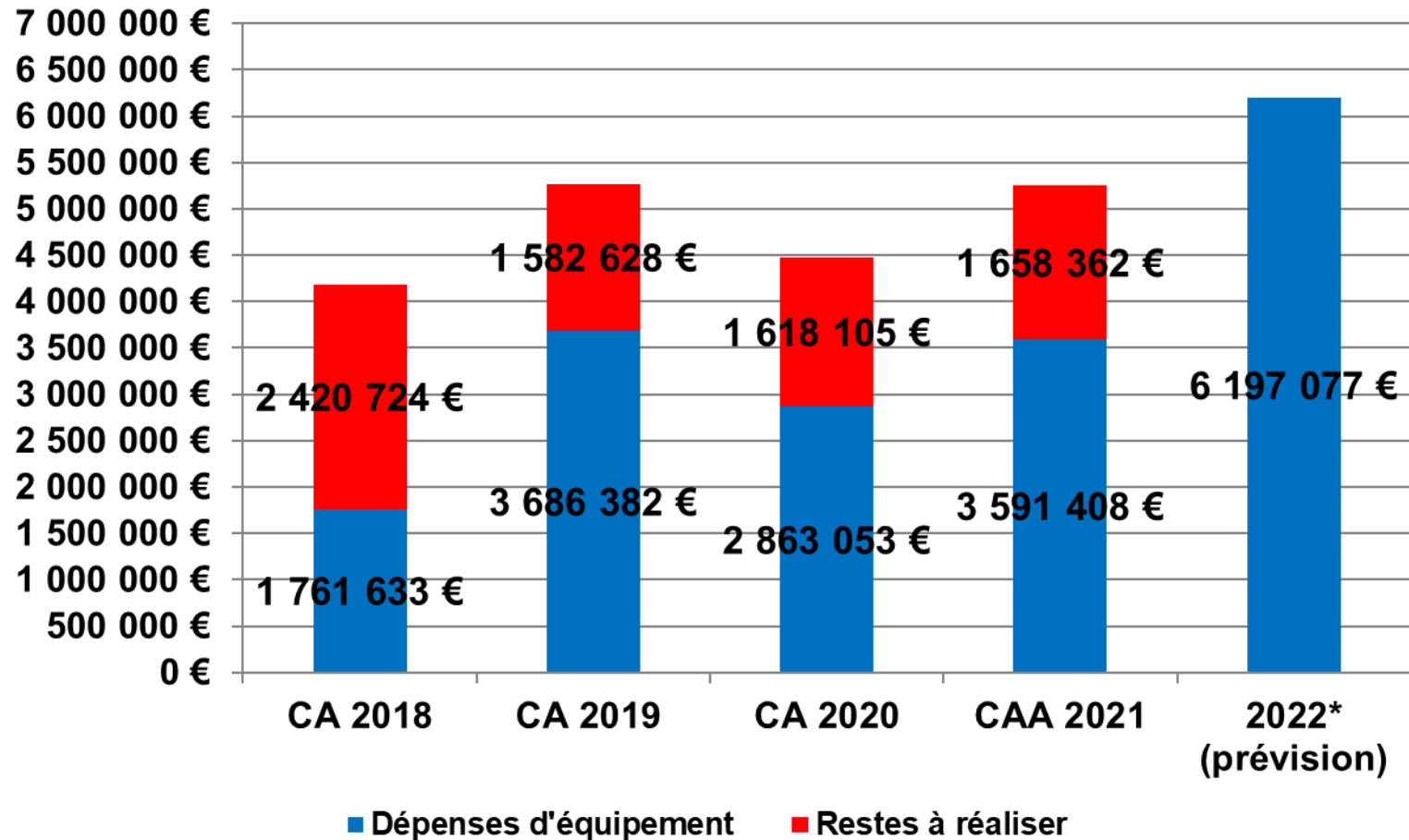
III. Virement de la section de fonctionnement 3.721.694 €

IV. Recours à l'Emprunt 1.200.000 €

TOTAL 7.413.307 €

VII.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Evolution des dépenses d'équipement de 2018 à 2022



*Les prévisions 2022 s'entendent hors restes à réaliser de 2021 (exécution prévue en 2022).

VII.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Réalisations 2021 et restes à réaliser

Principales dépenses d'investissement réalisées

- **Remboursement du capital de la dette : 963.408 €**
- **Dépenses d'équipements : 3.591.408 €**
 - ✓ Sécurité (police municipale, hygiène et salubrité) : 128.442 € ;
 - ✓ Interventions sociales et santé : 141.873 € ;
 - ✓ Culture (salle des fêtes, médiathèque, église) : 358.908 € ;
 - ✓ Cuisine centrale, écoles, sports, jeunesse et famille 588.822 € ;
 - ✓ Aménagement, services urbains et environnement : 1.972.041 € ;
 - ✓ Services généraux (informatique, matériel, divers travaux etc.) : 401.322 €.

Restes à réaliser sur 2022 : 1.658.362 €

- Sécurité (police municipale) : 68.580 € ;
- Culture (église, salle des fêtes) : 10.412 € ;
- Ecoles, crèche : 26.963 € ;
- Acquisition de l'EHPAD : 600.000 € ;
- Aménagement, services urbains et environnement : 766.839 € ;
- Services généraux (informatique, archives, cimetière etc.) : 185.567 €.

VII.2. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

083-218301307-20220215-2022_01-DE
Recu le 18/02/2022
Publié le 18/02/2022

Prévisions 2022

ROB 2022 : 7.413 k€

ROB 2021 : 6.334 k€

I. Capital de la Dette

818.600 €

(963.500 € au ROB 2021)

II. Dépenses d'ordre

397.630 €

- Dont travaux en régie

300.000 €

- Dont amortissements

97.630 €

III. Dépenses d'Equipement

6.197.077 €

(tableau ci-après)

(4.985.000 € au ROB 2021)

TOTAL

7.413.307 €

VII.2. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

AR Prefecture

083-218301307-20220215-2022_01-DE

Recu le 18/02/2022

Publié le 18/02/2022

34

Travaux en régie 2021/2022

ROB 2022 : 300 k€

ROB 2021 : 300 k€

Travaux en régie réalisés en 2021 : 288.307 €

- ✓ Extension du réfectoire de l'école Alphonse Daudet ;
- ✓ Création d'espaces verts (Berges du Gapeau, parking des Aiguiers) ;
- ✓ Fin de la construction des sanitaires du parc du château ;
- ✓ Installation de jeux au centre aéré la Débrouille ;
- ✓ Travaux divers bâtiments : Lei Ginesto + écoles + cuisine centrale + WC Quiétude + installation alarme au cinéma, rayonnages mairie + construction local karcher aire de nettoyage ;
- ✓ Voiries : lavoir Charles Terrin + réparation ponceau Suvières + enrobés.

Travaux en régie prévus en 2022 : 300.000 €

- ✓ Bâtiment festivités : réhabilitation parc électrique ;
- ✓ Château : ravalement des façades des tours + remontées capillaires + réseau d'arrosage + serrureries, cimaises et peinture salles d'exposition ;
- ✓ CTM : ravalement des façades + cloisonnement des ateliers, faux plafonds et éclairage + stationnement PL ;
- ✓ Travaux divers écoles : réfectoire école A. Daudet + installation d'un jeu école F. Mistral etc. ;
- ✓ Espaces verts : cimetière + divers ;
- ✓ Voiries : enrobés divers + chemin des Ruscats + avenue de l'Arousaire + caniveaux rue de la République + accotement Anduès + damier RD554/échangeur + installation pompes conteneurs enterrés.

VII.2. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement 2022

ROB 2022 : 6.197 k€

ROB 2021 : 4.985 k€

TRAVAUX DE VOIRIE - AMENAGEMENT	557 480 €
Pluvial : travaux hydrauliques passage sous voie ferrée - recalibrage du réseau chemin des Anduès	175 000 €
Voirie les Renaudes	67 260 €
Travaux divers voirie + ERDF	55 000 €
Poteaux incendie	10 000 €
Vidéoprotection	247 550 €
Filet pare ballons stade Guerrucci	1 150 €
Parc Marie Astoin portillon sécurité	1 520 €
TRAVAUX BATIMENTS	3 776 170 €
Rénovation église Saint Jean Baptiste	811 000 €
Construction médiathèque	996 000 €
Construction maison de santé	1 707 000 €
Travaux au centre technique municipal (alarme - climatisation)	5 770 €
Projet Oasis - cours écoles	200 000 €
Bâtiments scolaires (climatisation self écoles Sauvat / Astoin / Moulin - rideaux dortoir Sauvat)	19 000 €
Espace petite enfance aménagements extérieurs (clôture)	12 400 €
Cimetière	25 000 €

VII.2. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement 2022

ROB 2022 : 6.197 k€

ROB 2021 : 4.985 k€

ETUDES & AMENAGEMENT	56 000 €
Études faune/flore et piezométriques, études techniques, dossier de DUP, enquête publique pour l'aménagement pluvial bassins Capelons	40 000 €
Dossier autorisation pré-études faune /flore + piezométriques bassin rétention Laugiers Nord	14 000 €
Etude accessibilité passage piétons sous la voie ferrée	2 000 €
URBANISME	10 000 €
Révision allégée et modification PLU	10 000 €
PARTICIPATIONS	156 500 €
Subventions façades	20 000 €
Participation logements locatifs sociaux	130 000 €
Participation logiciel de dématérialisation urbanisme	6 500 €
ACQUISITIONS FONCIERES	1 126 000 €
Acquisition terrain EHPAD	1 100 000 €
Acquisition DUAL	26 000 €

VII.2. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

AR Prefecture

083-218301307-20220215-2022_01-DE
Recu le 18/02/2022
Publié le 18/02/2022

37

Dépenses d'équipement 2022

ROB 2022 : 6.197 k€

ROB 2021 : 4.985 k€

ACQUISITION MOBILIER MATERIEL	243 307 €
Achat de véhicule CCFF	60 000 €
Remplacement bras hydraulique épareuse	34 300 €
Statues pour le parc du château	46 000 €
Illuminations de Noël	15 000 €
Mobilier scolaire	6 000 €
Matériel cuisine centrale	5 530 €
Matériel crèche	3 200 €
Matériel centre de loisirs	3 000 €
Matériel services techniques (bâtiments / voirie / propreté / espaces verts)	13 240 €
Matériel festivités	2 100 €
Panneaux de signalisation / mobilier urbain / prévention	11 000 €
Acquisitions diverses	30 937 €
Prévention / EPI	13 000 €
INFORMATIQUE-TELEPHONIE	271 620 €
Logiciels	65 620 €
Matériel informatique	68 000 €
Parc photocopieurs	123 000 €
Téléphonie	15 000 €

VII.2. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Prospective aménagement 2023/2024

AR Prefecture

083-218301807-20220215-2022/01-DE

Réçu le 18/02/2022

Publié le 18/02/2022

38

Objet opération	Projet 2023	Montant TTC	Projet 2024	Montant TTC
Médiathèque	Travaux	1 447 000 €	Travaux	250 000 €
Maison de santé	Travaux	308 000 €		
Eglise St Jean Baptiste	Travaux	300 000 €		
Maison Mandon façades/isolation/toiture			Travaux	150 000 €
Cours d'écoles	Groupe A. Daudet	200 000 €	Groupe F. Mistral	200 000 €
Rénovation thermique des bâtiments	Ecoles Jean Moulin / Houard Sauvât	75 000 €	Ecole Jules Rimbaud	65 000 €
Communication			Remplacement 3 panneaux d'informations électroniques	40 000 €
Acquisition foncières PAPI	Aval centre-ville / Cubertix	310 000 €		
Bassin rétention Laugiers Nord	Etude DUP	25 000 €	Etude DUP	16 000 €
Bassin de rétention Capelons	Etude DUP Foncier	72 000 €	Travaux	250 000 €
Pluvial Fours à Chaux			Travaux	60 000 €
Pluvial giratoire soldat du feu - coopérative vinicole			Travaux	45 000 €

VII.2. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Prospective aménagement 2023/2024

Objet opération	Projet 2023	Montant TTC	Projet 2024	Montant TTC
Relamping LED	Travaux	70 000 €	Travaux	70 000 €
Vidéoprotection	Travaux	400 000 €	Travaux	400 000 €
Réhabilitation rues et places	Place Gardanne	350 000 €	Place Gardanne démolition bibliothèque	500 000 €
	Place Général de Gaulle	135 000 €	Rue Lucien Simon	100 000 €
Voirie	Accès Rezzonico maison médicale	90 000 €	Cheminement cuisine centrale/ maison médicale	130 000 €
	Chemin des Laugiers - entrée écoquartier			320 000 €
			Chaussée chemin des Fillols enrobés (Jules Rimbaud / passage à niveau)	180 000 €
	Chemin de la Tour	180 000 €	Pousselons - Renaudes	300 000 €
Dissimulation réseaux aériens			Place de Gaulle	50 000 €
			Avenue des Aiguiers participation Symielec	180 000 €

VIII. PARTENARIATS PREVISIONNELS

2022/2024

DEPARTEMENT	2022	2023	2024
Rond-point du soldat du feu			Travaux
Avenue Estienne d'Orves - Avenue de Beaulieu		Travaux	
Chemin de Sauvebonne			Travaux

SITTOMAT	2022	2023	2024
Tri sélectif centre ville	Travaux		
Tri sélectif écoquartier	Travaux	Travaux	Travaux

SMBVG	2022	2023	2024
Déviation amont A57	Etudes	Etudes	Travaux
Recalibrages sous RD58	Etudes	Etudes et foncier	
Cubertix - restauration capacitaire	Etudes	Etudes et foncier	Foncier
Cubertix - bassin de rétention	Etudes	Etudes et foncier	Foncier

VIII. PARTENARIATS PRÉVISIONNELS

2022/2024

ESCOTA	2022	2023	2024
Réalisation d'une aire de co-voiturage échangeur des Terrins	Etudes	Travaux	
INTERCOMMUNALITE	2022	2023	2024
Elargissement chemin du Picarlet nord	Travaux		
Fibre optique	Travaux	Travaux	Travaux
Transfert de l'office de tourisme à l'hôtel de la fontaine	Travaux		
Mise en place d'une nouvelle collecte d'ordures ménagères	Travaux	Travaux	Travaux
Projet Urbain Partenarial (PUP) ZA La Poulasse		Travaux	
ZA la Poulasse : éclairage public en LED	Travaux		
ZA la Poulasse : création de continuités piétonnes aux normes PMR	Travaux		
Stade Jean Murat : création de pistes d'athlétisme aux normes fédérales		Travaux	
Transfert de voies rue de la République - avenue des Oiseaux - Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny	Travaux		

BUDGET CIMETIÈRE

Le budget cimetière est un nouveau budget annexe (délibération du conseil municipal du 25/03/2021). Il concerne uniquement **les achats et ventes de caveaux et cavurnes**.

<u>1^{ère} tranche réalisée en 2021 :</u>	Stock initial	Stock après travaux	Vente	Stock au 31/12/2021
4 places	0	20	14	6
6 places	0	20	4	16

Des résultats 2021 à reporter sur l'exercice 2022 :

- En fonctionnement : déficit à hauteur de **205 €**
- En investissement : excédent à hauteur de **55.032 €**

Section de fonctionnement	CAA 2021	2022 (prévision)
Recettes de fonctionnement	116 560 €	185 173 €
- Vente de caveaux	51 592 €	65 173 €
- Stock de fin d'année	64 968 €	120 000 €
Dépenses de fonctionnement	116 765 €	185 173 €
- Achat de caveaux	116 765 €	120 000 €
- Stock de début d'année	0 €	64 968 €
- Déficit fonctionnement N-1	0 €	205 €

BUDGET CIMETIÈRE

Section d'investissement	CAA 2021	2022 (prévision)
Recettes d'investissement	120 000 €	120 000 €
- Avance de trésorerie budget principal	120 000 €	0 €
- Stock de début d'année	0 €	64 968 €
- Excédent investissement N-1	0 €	55 032 €
Dépenses d'investissement	64 968 €	120 000 €
- Remb. avance de trésorerie	0 €	0 €
- Stock de fin d'année	64 968 €	120 000 €

Seconde tranche de travaux prévue en 2022 : 24 caveaux et 20 cavurnes (prévisionnel : 89.300 €).

Prospective 2023/2024 :

- En 2023 : aucun travaux ;
- En 2024 : réalisation de 28 caveaux et 20 cavurnes (104.000 €).